

HOUNGBO for ILO



GILBERT F. HOUNGBO

Candidat du Togo au poste de Directeur général du Bureau International du Travail
(BIT)

www.houngboforilo.com

Pour un NOUVEAU CONTRAT SOCIAL MONDIAL

Notre époque est marquée depuis quelques années par des bouleversements économiques et sociaux, portés à leur paroxysme avec la propagation de la pandémie Covid-19. Les signes avant-coureurs étaient nombreux : **aggravation des inégalités, crise environnementale mondiale, transformation démographique**, montée des mouvements de « **dé-globalisation** » et récurrence des **crises économiques**.

Des défis majeurs persistent aussi dans les domaines couverts par le mandat de l'OIT. Au niveau mondial, 152 millions d'enfants sont obligés de travailler, alors que 68 millions de jeunes voulant travailler ne trouvent pas d'emploi, les femmes gagnent moins que les hommes pour le même emploi et plus de la moitié de la population active mondiale doit gagner sa vie dans le secteur informel, sans droits, sans protection ni voix. Ces dynamiques entraînent la peur de l'avenir, notamment la peur du changement, particulièrement dans le contexte des transformations numériques et technologiques. La justice sociale est menacée à l'échelle locale, nationale et mondiale, tout comme la paix et la stabilité.

Des opportunités se sont aussi ouvertes. **L'extension de l'économie numérique et l'éclosion de l'intelligence artificielle** ont d'ores et déjà ouvert des perspectives pour des millions de personnes. Pourtant l'impression dominante est celle d'un bilan globalement préoccupant. En outre, les États – plus que jamais indispensables – sont confrontés à des défis colossaux, tels que l'hétérogénéité croissante des formes d'emploi et de travail et le financement des systèmes de protection sociale.

MA VISION

Ma vision de l'OIT s'inspire du préambule de sa Constitution : « *Attendu qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale* ». **Les progrès accomplis ces dernières décennies en matière de justice sociale doivent être préservés et protégés, et les solutions mondiales aux nouveaux défis et opportunités doivent être centrées sur les valeurs humaines, environnementales, économiques et sociétales.** En bref, un nouveau contrat social mondial s'impose.

L'OIT, de par ses principes fondateurs de justice sociale et de tripartisme et du fait que le travail émancipateur constitue sa principale mission, est idéalement placée pour accompagner ce contrat social. Si je suis élu, j'entends insuffler un nouvel élan à l'OIT, la repositionner au cœur de l'architecture sociale mondiale et atténuer le risque de voir sa stature s'éroder. Pour cela, **je propose un ambitieux programme mondial de justice sociale, composé de cinq axes prioritaires.**

UN SYSTÈME NORMATIF MODERNISÉ

L'éventail de conventions, protocoles et recommandations de l'OIT, ainsi que son système de supervision, cimentent la législation du travail dans le monde. Cependant, le corpus actuel des normes répond de moins en moins aux attentes de justice sociale dans un monde du travail en rapide évolution, caractérisé par l'altération des relations de travail dans les économies technologiques et de plateformes, la rapide numérisation et automatisation, et l'impact indéniable du changement climatique sur les emplois et les moyens d'existence. La multiplication des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) au sein des entreprises et fonds d'investissement constitue la preuve tangible d'une demande « normative » par le jeu même des forces de marché.

L'incidence de la COVID-19 sur les sociétés et les économies a révélé l'inter-connectivité et la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. D'autre part, la pandémie a accéléré l'essor de l'économie numérique, dont les manifestations, comme le télétravail, pourraient nécessiter de nouvelles normes du travail.

Si je suis élu, je renforcerai le Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes, avec pour objectifs l'examen de l'ensemble actuel des normes tenant compte des profonds changements dans le monde du travail, cernant les lacunes qui en découlent, et élaborant des propositions en conséquence.

LE TRAVAIL DÉCENT POUR LA JUSTICE SOCIALE

L'agenda du travail décent (ATD) est essentiel pour atteindre la justice sociale par une combinaison d'emplois, de protection, de droits et de dialogue. Une approche du développement et du relèvement axé sur l'humain, comme le demandent la Déclaration et la Résolution du Centenaire de l'OIT, exige que les quatre piliers de l'ATD soient adaptés aux besoins et aspirations des groupes confrontés aux plus grands déficits en matière de travail décent et de justice sociale, notamment :

- Les travailleurs autonomes, les micro-entrepreneurs et les employés de l'économie informelle ;
- Les Petites et Moyennes Entreprises ;
- Les jeunes sans emploi, ne faisant ni études ni formation ;
- Les travailleurs dans l'économie des plateformes ;
- Les femmes et les filles, notamment du secteur rural ;
- Les victimes du travail des enfants et du travail forcé ;
- Les travailleurs migrants et domestiques ;
- Les personnes vivant dans des Etats et des situations fragiles.

L'approche du développement axée sur l'humain donnera un nouvel élan au programme de coopération pour le développement, que j'étendrai grandement en tant que Directeur général et que j'ancrerai fermement aux conclusions de la Discussion générale de la CIT de 2018 sur la coopération au développement et à la Stratégie de développement des capacités institutionnelles de l'OIT.

UNE COALITION MONDIALE POUR LA JUSTICE SOCIALE

L'engagement de l'ensemble du système multilatéral est nécessaire pour vaincre la lutte contre les inégalités, l'exclusion et la marginalisation. Heureusement, les Objectifs de développement durable (ODD) représentent un cadre multilatéral largement soutenu. Sur cette base, je propose la création d'une Coalition mondiale pour la justice sociale, réunissant l'OIT, les agences de l'ONU, les institutions financières internationales, la société civile, les partenaires au développement, les multinationales et les fondations privées, les universitaires et autres parties prenantes. Son objectif primordial serait de faire de la justice sociale une priorité dans l'élaboration des politiques nationales et mondiales, la coopération au développement et les accords financiers, commerciaux et d'investissement, et agirait en précurseur pour :

- Le lancement d'un dispositif permanent anti-crise socialement perdurable conjointement avec le FMI et la Banque mondiale, afin que les programmes d'appui institutionnel intègrent pleinement les dimensions de la justice sociale, particulièrement en période de crise. Cette initiative pourrait s'avérer particulièrement critique pour les pays surendettés et les pays à espace fiscal limité ;
- Un programme de protection sociale universelle basé sur le concept de socle de protection sociale, portant une attention particulière aux soins de santé universels et à la possibilité d'un revenu vital minimum pour tous fondé sur des données probantes ;
- Une initiative visant à soutenir les entreprises dans leur transition vers une économie verte et une économie numérique ;
- Une initiative conjointe avec l'OMC pour un commerce socialement équitable ;
- La création au sein de l'OIT d'un mécanisme de soutien aux pays négociant des dispositifs sociaux dans le cadre d'accords de commerce et d'investissement ;
- Une initiative conjointe avec le Fonds Vert pour le climat visant la transition écologique et la réduction du gap de financement-climat pour les PME.

RECHERCHE ET POLITIQUES PUBLIQUES

Je reconnais pleinement l'importance de la recherche. L'OIT doit devenir le centre mondial d'excellence pour la recherche sur les questions liées au monde du travail, notamment par la compilation, l'analyse et la diffusion de statistiques connexes. Le Bureau doit être capable de fournir aux gouvernements, employeurs et travailleurs des informations et des données à jour, préalablement à l'adoption de toute mesure visant la justice sociale. À cette fin, j'envisagerais la création d'un centre d'évaluation des politiques publiques en matière d'emploi, des conditions de travail et de la protection sociale. Il est en effet essentiel d'éviter de limiter le travail de l'OIT à la dénonciation des déséquilibres, mais de présenter des propositions concrètes de promotion du travail décent et des entreprises durables.

GOUVERNANCE ET GESTION

L'amendement de 1986 de la Constitution de l'OIT est un jalon permettant d'assurer une représentation plus équitable au sein de son Organe directeur. Si je suis élu, je déploierai des efforts considérables pour obtenir la ratification nécessaire à l'entrée en vigueur de cet amendement.

En ce qui concerne le Bureau, je veillerai à une meilleure gestion axée sur les résultats et à une meilleure efficacité, incluant entre autres des modalités de travail flexibles, une numérisation complète des flux et documents de travail et la substitution de déplacements et voyages importants par des réunions virtuelles.

Je réorganiserai la structure du Bureau, eu égard à l'objectif premier de justice sociale, et veillerai à ce que le Bureau puisse compter sur une équipe de professionnels compétents hautement qualifiés et motivés. Je mettrai l'accent sur la diversité sociétale, l'équilibre des genres et l'inclusion, particulièrement au niveau des cadres moyens et supérieurs. Je travaillerai à la pleine intégration des ressources budgétaires et extrabudgétaires, notamment à l'harmonisation des statuts du personnel émergeant sur le budget régulier et du personnel de la coopération au développement.

Je serai attentif aux opérations sur le terrain et la décentralisation. J'entends assurer une augmentation notoire de la présence d'économistes sociaux sur le terrain afin d'accroître la capacité de l'OIT à soutenir les Etats-membres à intégrer les paramètres de justice sociale aux plans de développement intégrés. Tous les efforts seront entrepris pour une tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels et du harcèlement sexuel, ainsi que du harcèlement en milieu de travail. J'assurerai à l'OIT le même niveau de transparence instauré au FIDA et travaillerai à l'élaboration d'un Cadre de garanties environnementales et sociales couvrant toutes les opérations de l'OIT.



GILBERT F. HOUNGBO

www.houngboforilo.com

MA CANDIDATURE



Né et élevé en milieu rural au Togo, j'ai connu les rigueurs imposées par l'extrême pauvreté. J'ai été directement témoin de l'absence de justice sociale et de travail décent. J'ai poursuivi mes études au Canada et ai travaillé dans le secteur privé avant d'intégrer le système des Nations Unies. Ces expériences personnelles m'ont permis de me familiariser avec les deux mondes : le Sud et le Nord, les situations de pauvreté abjecte et de richesse relative, le travail dans l'économie informelle et formelle, l'emploi dans les secteurs privé et public, et le rôle de bénéficiaire et de fournisseur de la coopération au développement.

Au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), j'ai fait preuve d'un sens aigu du devoir et ai obtenu des résultats probants. En quelques années, j'ai été promu aux postes de Contrôleur, de Directeur Administratif et financier, de Directeur de cabinet, Sous-Secrétaire général & Directeur régional-Afrique Subsaharienne. Le PNUD a élargi mes horizons et renforcé ma capacité à mener des initiatives multilatérales de développement et des négociations politiques dans un environnement multiculturel.

Puis j'ai été nommé Premier Ministre de la République togolaise – un rôle nécessitant la capacité d'établir un consensus entre les différents ministères, de négocier avec les partis politiques de l'opposition et de créer des partenariats multipartites avec des investisseurs privés et des partenaires de développement.

J'ai été Directeur général adjoint de l'OIT chargé des opérations sur le terrain, du portefeuille de la coopération au développement, de l'engagement multilatéral et du Centre de formation de Turin. Peu après ma prise de fonction en mars 2013, le Directeur général M. Guy Ryder m'a demandé de coordonner la réponse de l'OIT à l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh. J'ai réussi à rassembler toutes les parties afin de signer un accord visant à l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie du vêtement et à l'indemnisation des victimes.

En février 2017, j'ai été élu Président du Fonds international de développement agricole (FIDA) et reconduit pour un second mandat en février 2021. J'y ai introduit des instruments financiers innovants, accompagnés d'une notation de crédit excellente, permettant au Fonds de porter à échelle ses programmes en faveur des communautés rurales les plus pauvres. J'ai mené avec succès les négociations des Onzième et Douzième reconstitutions de fonds, supervisé une expansion massive de la présence du FIDA sur le terrain et la décentralisation des ressources humaines et des opérations.

Mon souhait de revenir à l'OIT découle de ma détermination à contribuer à la justice sociale à tous les niveaux. J'estime qu'aucune autre organisation n'est actuellement dotée d'un mandat aussi noble et pertinent. En tant que Directeur général, je ferai mon possible pour traduire ce mandat en progrès inclusifs pour les générations actuelles et futures.

A stylized handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Haugboe'.